

# Caducia : Une vision pragmatique de la e.santé issue d'une expérience concrète

## Interview du Dr. Patrick Coudert

**Dr Coudert, askamon, le logiciel des sportifs de haut niveau, que vous avez créé il y a 10 ans, a reçu des remerciements de la F.F.F pour avoir contribué au titre de Champion du monde, avec l'équipe de France de football, c'est une belle reconnaissance de vos efforts ?**

**E**ffectivement, Askamon vient d'être remercié par la F.F.F. pour avoir contribué au suivi médical quotidien des données médicales des joueurs des équipes de France, des pôles et des clubs de foot professionnel, en lien avec la LFP lors du congrès médical de la FFF à Nancy le 7 septembre 2018.

Ce geste symbolique nous fait chaud au cœur, après toutes ces années d'efforts pour nous adapter aux besoins du sport de Haut niveau, tant d'un point de vue juridique que technologique.

**Vous dites que votre expérience d'askamon, vous a permis de comprendre les difficultés de mise en œuvre d'un DMP. Quelle solution proposer vous pour y remédier ?**

**L**es deux freins principaux sont clairement la double saisie refusée par les médecins, et la non interopérabilité des logiciels médicaux.

Notre concept a été de développer un logiciel embarqué sur un support externe universel, une carte USB, pouvant servir d'interface avec tout logiciel médical pour faciliter le remplissage du dossier patient.

Ce concept « My Ruby Card », du nom de cette carte de santé, est un véritable « DMP hors connexion ». Il permet d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés sur le terrain dans notre

expérience de DMP : difficultés de gestion et de distribution des droits d'accès, législations internationales disparates, gestion complexe des consentements patients, soutien ambigu des différents conseils de l'ordre sur les données partageables...!

**Pouvez-vous nous expliquer plus précisément à quoi sert My Ruby Card ?**

**M**y Ruby Card est une carte de santé multilingue et autonome, créée pour afficher un profil médical et présenter les antécédents médicaux essentiels du patient en situation d'urgence.

Beaucoup d'informations échappent à un réseau DMP étatique, notamment lors de déplacements à l'étranger, car il est impossible d'ouvrir des droits d'accès « momentanés » à tout thérapeute à travers le monde, sans prendre des risques en termes de sécurité.

Mais cette carte a aussi pour objectif d'optimiser la numérisation du dossier médical, car un dossier médical vide n'a pas d'intérêt.

En fluidifiant nativement l'interfonctionnement des logiciels existants, elle fait participer toutes les professions médicales ou paramédicales à la numérisation et à la portabilité du dossier.

**En quoi My Ruby Card faciliterait-elle cette numérisation des données ?**

**L**a carte est un vecteur clé d'adhésion des différents acteurs.

Grâce à l'interfaçage carte/logiciel médical, la carte sécurise le transfert et évite une double saisie.

Elle suit le patient dans ses déplacements à l'étranger ; l'accès à ses données est sous sa maîtrise, sans transferts interétatiques de données, ni problématiques sécuritaires du flux.

Le patient remis au cœur du système est un élément clé d'un point de vue juridique.

En le positionnant comme gestionnaire de ses droits, on lui permet de consentir, définir, gérer et délivrer ses propres droits d'accès.

De même, il peut gérer les différents niveaux de confidentialité qu'il souhaite, tout en assurant une solution de portabilité des données.

En ce sens, elle est en totale conformité avec les principes de protection et de sécurisation des données nationales ainsi que les nouvelles réglementations européennes et anticipe leurs évolutions.

**Vous semblez dire que l'évolution va se faire vers un « mouvement » qui irait du « médecin vers le patient » ?**

**P**our rester en adéquation avec les nouvelles réglementations, on voit bien que le curseur va progressivement aller d'un dossier médical hébergé maîtrisé par le médecin, vers une solution de coffre-fort personnel hébergé, maîtrisée conjointement par le patient d'un point de vue juridique et administratif, (droits d'accès, consentement...), et médicalement par le médecin et les autres acteurs de la santé.

My Ruby Card est un DMP hors connexion qui est destiné à accompagner cette politique du changement.

C'est un outil intemporel, universel et interopérable pensé pour s'adapter constamment et accompagner progressivement ce changement de paradigme dont personne, aujourd'hui, ne peut vraiment prévoir la durée.

Cette carte est une opportunité technologique évolutive.

Elle est déjà utile, telle qu'elle, dans un grand nombre de circonstances, notamment dans les situations d'urgence lors de déplacements à l'étranger, mais elle est destinée à évoluer progressivement vers un « coffre-fort numérique personnel », hébergé, matérialisé par la carte.

Celle-ci pourra servir de clé de sécurité externe (comme le propose désormais Google avec la Titan Security Key) ce qui constitue un élément de sécurité rassurant pour l'utilisateur.

**Ce support externe incluant un port USB ne peut-il pas apparaître comme un outil du passé ?**

**M**ais l'innovation n'est-elle pas aussi une manière d'inventer de nouveaux modes d'utilisation avec des produits déjà existants universels et intemporels, afin de répondre à des besoins non résolus à ce jour ?

Cette carte présente, en effet, des possibilités de fonctionnalités encore jamais explorées : logiciel embarqué sophistiqué sur USB, avec une possibilité d'adjonction à la carte de liens QR code, URL ou puce RFID donnant la possibilité de réunir sur un même support les données médicales et des données administratives tout en les séparant physiquement (USB/URL), ce que souhaitent les différentes CNIL.

Elle matérialise le dossier numérique du patient, en le rassurant sur la propriété et l'exploitation de ces données sensibles, avec sa possibilité d'embarquer les données déclarées confidentielles par le patient, sur le support externe.

Enfin, elle remet le patient au cœur de sa gestion administrative, ce qui facilite les échanges internationaux et les aspects législatifs sur la protection des données.

## **Je suppose que les résultats actuels du Football français et l'approche de JO 2024 sont des conditions intéressantes pour accélérer ces innovations ?**

**N**ous avons 10 ans d'avance en 2008 quand nous avons créé askamon, un DMP dédié aux sportifs, ce qui nous a placé dans des conditions de mise en œuvre difficiles, nous avons désormais 10 ans d'avance en expérience sur la gestion d'un DMP.

Aujourd'hui, le « couple » askamon – My Ruby Card est un exemple d'interfaçage réussi, reliant un logiciel hébergé avec notre Ruby Card.

En un clic du médecin, les données utiles sont envoyées sur la carte du patient qui souhaite compléter ses informations médicales hors du réseau hébergé (médecins étrangers, pharmaciens, physio, ostéopathes ou autres paramédicaux qui sont actuellement exclus du réseau).

Cette expérience réussie qui s'est multipliée avec d'autres logiciels (check up médicaux, associations, logiciels de vaccination...), ouvre des perspectives encore inexplorées, notamment avec nos amis pharmaciens qui veulent faire avancer la prévention par des dépistages de masse particulièrement intéressants.

Il est l'heure désormais de « sortir du bois » pour transformer cette expérience acquise en succès national et international, car le moment est propice :

- Le Football français est décidé à surfer sur la vague de la 2<sup>e</sup> étoile pour consolider ce qui fait sa force : la formation, et il n'y a pas de formation sans prévention, et la prévention reste la spécialité du couple « askamon-My Ruby Card »
- Le Gouvernement Français veut faire de même pour profiter de JO 2024 et mettre le sport français à un niveau d'excellence des meilleures nations sportives.

- Les lois « RGPD » obligent désormais tous les logiciels à une mise aux normes juridiques qui va contraindre l'utilisation de logiciels non conformes à rejoindre la légalité. L'obligation de portabilité arrive « comme une aubaine » chez nos prospects qui réalisent que notre support externe peut assurer de manière sécurisée la portabilité de la donnée.
- Le changement de paradigme proposé par le concept My Ruby Card, qui met le patient au cœur du système, offrant ainsi une innovation législative majeure au DMP, permet désormais une ouverture à un marché international, s'adressant à tous et qui dépasse aujourd'hui largement le monde du sport et nos frontières.
- Enfin, le Gouvernement Monégasque, comme beaucoup d'autres états, souhaite accélérer ce processus de développement pour répondre aux standards d'attractivité médicale indispensables à une médecine moderne internationale.

C'est ce que j'appelle « l'alignement des planètes » pour la mise en œuvre d'un projet d'envergure et transformer cette évolution indispensable en succès planétaire.



**« La bataille de la vie n'est pas gagnée par les plus forts, ni par les plus rapides, mais par ceux qui ne renoncent jamais ».**